

LETTRÉ D'INFORMATION – JUILLET 2025

Projet agrivoltaïque de Xertigny SCEA du Coteau

Madame, Monsieur,

Contribuer à la souveraineté alimentaire via la pérennisation d'une exploitation agricole locale, tout en développant la souveraineté énergétique du territoire grâce à une énergie renouvelable et bas carbone, voici l'ADN du projet agrivoltaïque de la SCEA du Coteau porté par Qair et la société d'économie mixte Terr'EnR.

Face à de nombreux défis, certaines exploitations décident de se réinventer, de faire évoluer leurs pratiques, et s'engagent dans une double transition : agricole, dans un premier temps (pour créer de la valeur ajoutée, s'adapter au changement climatique, améliorer le bien-être animal), et énergétique dans un second temps. Énergétique, car notre consommation finale d'énergie dépend encore beaucoup trop des énergies fossiles et que nous devons, en plus des efforts de sobriété, massivement électrifier notre production d'énergie en France avec des sources de production bas carbone telles que les énergies renouvelables, pour tendre à limiter le réchauffement climatique à +1,5°C à l'horizon 2050.

L'agrivoltaïsme, pratique qui a pour objectif de concilier production agricole et production d'énergie sur une même parcelle agricole, a récemment été définie par un cadre réglementaire et apparaît comme intéressante voire essentielle à ces transitions.

Le projet, situé sur 18,68 ha clôturés sur la commune de Xertigny, prévoit du pâturage bovin et de la fauche sous des panneaux photovoltaïques dimensionnés pour assurer la pérennité des exploitations agricoles. Il a également pour objectif plus large un soutien au renforcement de la filière bovine.

A travers cette lettre, nous souhaitons vous rappeler les caractéristiques de ce projet dont le dépôt du permis de construire a été réalisé début mars 2025, en échos au Comité de projet qui s'est tenue le 6 novembre 2024 et à la permanence d'informations du grand public qui s'est tenue le 15 janvier 2025 en partenariat avec la commune de Xertigny.

Nous reviendrons ensuite à nouveau vers vous lorsqu'il s'agira d'initier la campagne d'investissement participatif citoyen lorsque le projet sera autorisé.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.

**L'équipe projet de Qair et de la SEM Terr'EnR,
l'opérateur énergétique des Vosges Centrales**



Un projet conçu autour de l'activité agricole

Un site choisi pour sa faible visibilité par rapport aux bourg-centres de Xertigny et de La Chapelle-aux-Bois.

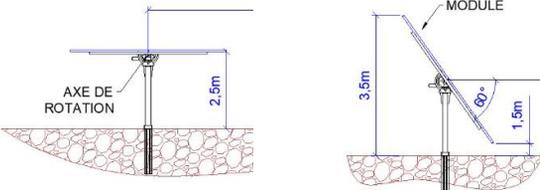


La Chapelle-aux-Bois

UNE TECHNOLOGIE ADAPTEE AU BOVIN

Le dimensionnement du projet a été réalisé en fonction de l'activité agricole en premier lieu à la demande de M. ROLLOT. Le design de la centrale en 2 îlots distincts permettra un espace dédié à la fauche dans la zone Nord et un pâturage privilégié dans la zone Sud avec respectivement un écartement inter-pieux de 8 m et 12 m d'écartement et 2,5m de hauteur en bas de panneaux.

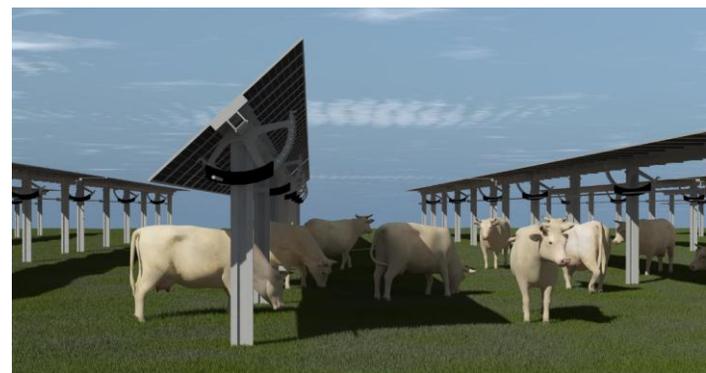
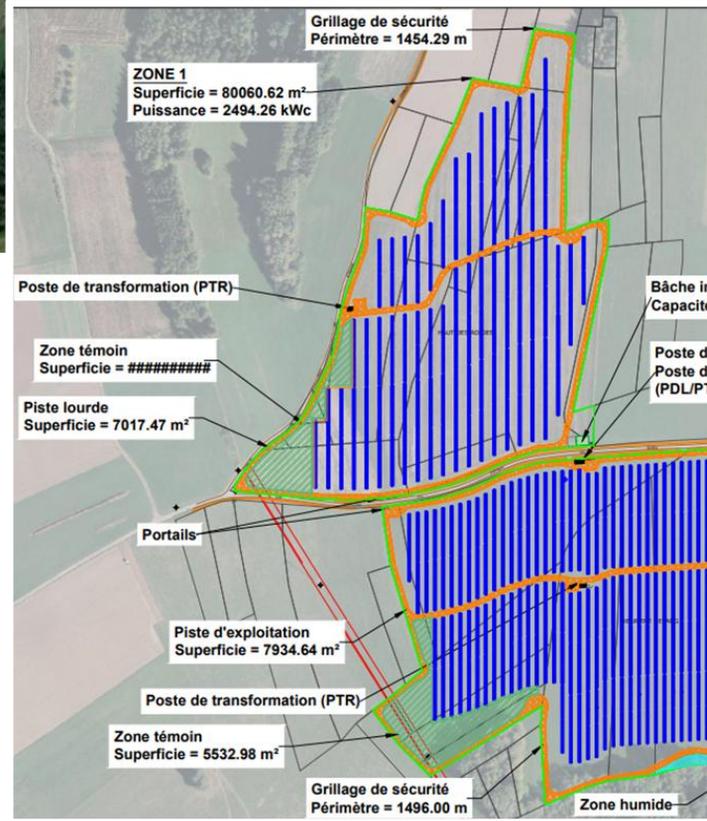
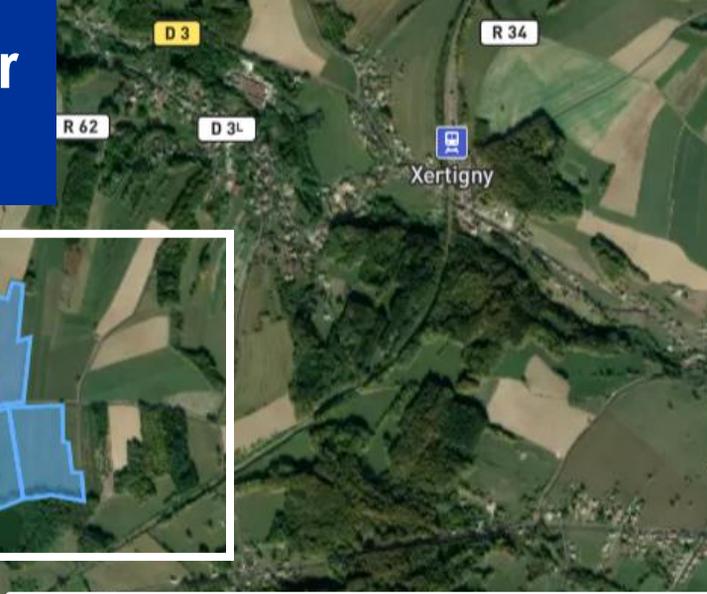
Les pieux seront battus ou vissés pour faciliter leur démantèlement et éviter la présence de béton dans le sol.



UN IMPACT MINIME SUR LA BIODIVERSITE

Différentes études réglementaires ou non ont été réalisées par des bureaux d'études externes et indépendants. Ces études permettent de concevoir un projet au service de l'agriculture tout en limitant l'impact sur l'environnement et le paysage.

Les études concluent sur un impact minime sur la biodiversité et excluent une la lisière de forêt pour préserver une zone humide liée à l'étang du Void du Fou.



En outre, toute une série de mesures d'accompagnement en phase chantier et en phase d'exploitation ont été présentés à l'administration pour réduire le risque d'impact sur le milieu naturel.

Plus d'info. : le dossier complet est disponible en mairie sur simple demande.

Modélisation de la vue du chemin traversant à proximité immédiate du projet.

Des aménagements ont été convenus en concertation avec les élus et les paysagistes du SCoT au niveau intercommunal.

L'usage du bois a été privilégié ; des essences locales seront choisies pour mieux intégrer le projet dans son cadre de vie ; une aire de pique-nique valorisera également le site.



Chiffres clés



Surface clôturée : **18 ha**



Puissance envisagée : **7 MW**



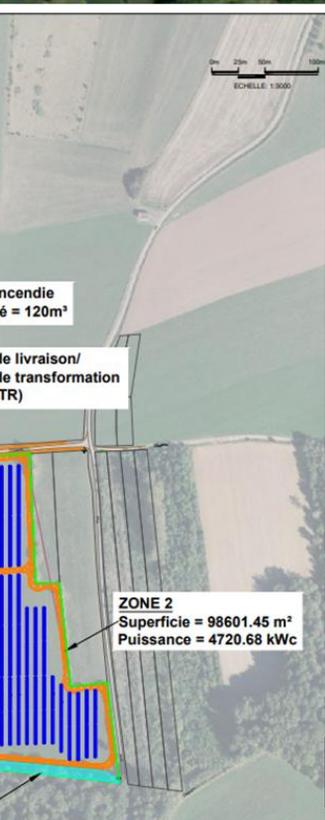
Production estimée : **11 GWh/an**



Consommation éq. : **9143 habitants**



Taux de couverture : **26,7 %**



UN SUIVI DES PERFORMANCES AGRONOMIQUES PAR L'ENSAIA



Telle que le prévoit la réglementation, un protocole de suivi agronomique sera mis en place pendant 5 ans pour démontrer le maintien du rendement agricole. L'instrumentation de la parcelle sera assurée par l'ENSAIA de Nancy pour s'assurer d'une impartialité scientifique, à travers la mesure d'indicateurs comme le cycle végétatif, le stress hydrique et thermique, le bien-être animal ou la biodiversité du sol. L'objectif sera de conforter le maintien de plus de 90% du rendement actuel en comparaison avec une parcelle témoin d'un hectare environ. **Ce suivi expérimental renforcé aura pour objectif de tester les hypothèses des chercheurs Laub en 2022 et Dupraz en 2024 qui indiquent dans leurs méta-analyses qu'un taux de couverture inférieur à 30% sur prairies permanentes avec des panneaux mobiles doit permettre le maintien de plus de 90% du rendement en comparaison à une parcelle témoin.**

2022

ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Validation du site par les élus
Pré-diagnostic environnemental,
Consultations préliminaires,
Accords fonciers

2022
2024

DÉVELOPPEMENT

Réalisation des études faunistique, floristique, paysagère, agricole et hydraulique,
Montage technique du projet,
Information du public,
Rédaction des dossiers de demandes d'autorisation

2025

INSTRUCTION

Instruction du permis de construire par les services de l'État,
Passage en Commission de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF),
Enquête publique
Obtention des autorisations administratives

2026
2027

CONSTRUCTION

Réflexion technique et ingénierie,
Consultations des entreprises,
Financement
Raccordement au réseau public

2028

MISE EN SERVICE

Suivi de production
Maintenance préventive
Démantèlement en fin d'exploitation (+/- 40 ans)

UN PROJET QUI S'INSCRIT DANS UNE DEMARCHE DE TERRITOIRE

Au service d'un projet politique intercommunal visant à diversifier et amplifier les projets d'énergies renouvelables tout en soutenant un programme exhaustif de réduction des consommations énergétiques dans tous les domaines, la SEM Terr'EnR entend démultiplier les centrales solaires que ce soit sur toitures publiques comme au Gymnase de Xertigny, sur toitures agricoles comme c'est en cours à La-Chapelle-aux-Bois avec plus d'1MW en développement, sur friche comme c'est le cas à Golbey ou en agrivoltaïsme avec sur Xertigny deux projets accompagnés : celui présenté dans cette lettre d'information mais aussi celui de la SAS MOINE ENR.

La commune de Xertigny est à ce titre au cœur de la démarche. Toutes les décisions ont été prises en accord avec les élus municipaux et il est envisagé de faire profiter à la commune de retombées spécifiques qui alimenteront la politique de transition écologique municipale et un investissement participatif des citoyens du territoire.

UN MAINTIEN OBLIGATOIRE DE L'EXPLOITATION AGRICOLE

Le décret n°2024-318 du 8 avril 2024 définit les critères pour un projet agrivoltaïque. Outre la réversibilité de l'installation, sa contribution à la résilience de la parcelle au dérèglement climatique, la production agricole ou pastorale doit rester l'activité principale exercée sur la parcelle.

Un bail rural à clauses environnementales et un contrat de paiement pour services environnementaux garantissent la pérennité d'une exploitation agricole de la parcelle en phase exploitation.

QUI SOMMES-NOUS ?

L'association d'un expert des énergies renouvelables et d'un défenseur des acteurs du territoire.

Une société 51% Qair et 49% Terr'EnR

Qair

Qair est un énergéticien indépendant du renouvelable qui développe, finance, construit et exploite des projets solaires, éoliens terrestres et en mer, hydroélectriques, hydroléniens, de valorisation de déchets, de stockage et de production d'hydrogène renouvelable. Avec 1,7 GW de capacité en opération ou en construction, les 730 collaborateurs du groupe développent un pipeline de 35 GW dans 20 pays à travers l'Europe, l'Amérique Latine et l'Afrique. Notre ambition est de devenir un leader indépendant de l'énergie responsable.



Energies Nouvelles des Vosges Centrales

Créée fin 2019, la SEM Terr'EnR est une Société d'économie mixte (SEM) : elle est détenue à 70% par des collectivités locales, dont la Communauté d'Agglomération d'Epinal et la région Grand-Est. Elle a pour vocation d'accompagner la stratégie d'autonomie énergétique du territoire, en favorisant des projets concertés, intégrés à leur environnement et proposant un investissement participatif citoyen.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.



CONTACT

Vous avez des questions sur le projet ?

Thibault PETITPAS
Chef de projet

Qair - Agence de Reims
11 rue Gaston Boyer - 51100 REIMS

 06 59 50 71 20

 t.petitpas@qair.energy

 www.qair.energy

Jacques GRONDAHL
Directeur Général Délégué

SEM Terr'EnR
1, Avenue Dutac – 88000 EPINAL

 07 87 34 23 78

 jacques.grondahl@terr-enr.fr

 www.terr-enr.fr